

17 SEP. 2019

Secrétariat général

Service des
ressources humaines

Sous-direction des politiques
de ressources humaines et des
relations sociales

Bureau du dialogue social et de
l'expertise statutaire

61342262

Affaire suivie par :
Sébastien CLAUSENER
sebastien.clausener@
culture.gouv.fr
01.40.15.88.25

182 rue Saint-Honoré
75001 Paris

2019/D/20921

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel (CTM),

Je vous prie de trouver l'ordre du jour du prochain CTM qui se tiendra le :

Lundi 23 septembre 2019
De 9h30 à 18h30 – Salle Malraux
182 rue Saint honoré – 75001 PARIS

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence par courriel à l'adresse suivante : dialogue.social@culture.gouv.fr

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Intervention de Franck RIESTER, ministre de la Culture, suivie d'échanges avec les représentants du personnel ;
- 2- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 décembre 2011 relatif à l'entretien professionnel et à la reconnaissance de la valeur professionnelle des fonctionnaires du ministère de la culture et de la communication (*pour avis*) ;
- 3- Plans de formation du secrétariat général et des directions générales du ministère de la Culture au titre de l'année 2019 (*pour information*) ;
- 4- Bilan de la formation ministérielle au titre de l'année 2017 (*pour information*) ;
- 5- Bilan de la mise en œuvre du télétravail au sein du ministère de la Culture (*pour information*) ;
- 6- Bilan social du ministère de la Culture au titre de l'année 2017 (*pour information*) ;
- 7- Présentation du plan de transformation ministériel (*pour information*) ;
- 8- Approbation des procès-verbaux des précédents CTM ;
- 9- Tableau de suivi des précédents CTM ;
- 10- Questions diverses.

Le Secrétaire général


Hervé BARBARET